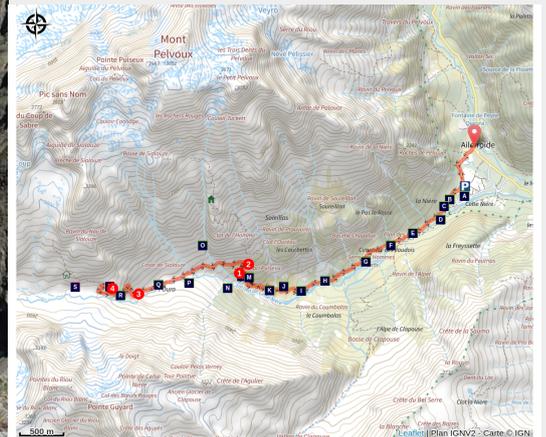


Le refuge du Sélé

Vallouise - Vallouise-Pelvoux



Refuge du Sélé (Jean-Philippe Telmon - PNE)



Dans un cadre de très haute montagne, cette randonnée emprunte une vallée aux montagnes mythiques et conduit à deux refuges par un franchissement de falaise périlleux.

Dès 1913, l'État français, par le biais de l'administration des Eaux et Forêts, achète des terrains à certaines communes de l'Oisans et de la Vallouise. Ainsi le vallon de Celse Nière a-t-il bénéficié d'une protection bien avant la création du Parc National des Écrins en 1973.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h 15

Longueur : 14.7 km

Dénivelé positif : 998 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Flore, Refuge

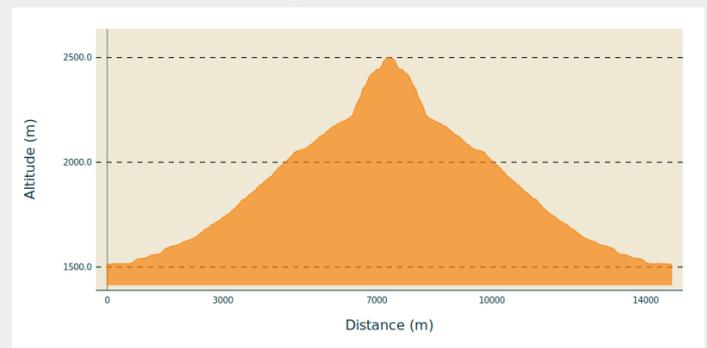
Itinéraire

Départ : Ailefroide

Arrivée : Ailefroide

Communes : 1. Vallouise-Pelvoux

Profil altimétrique

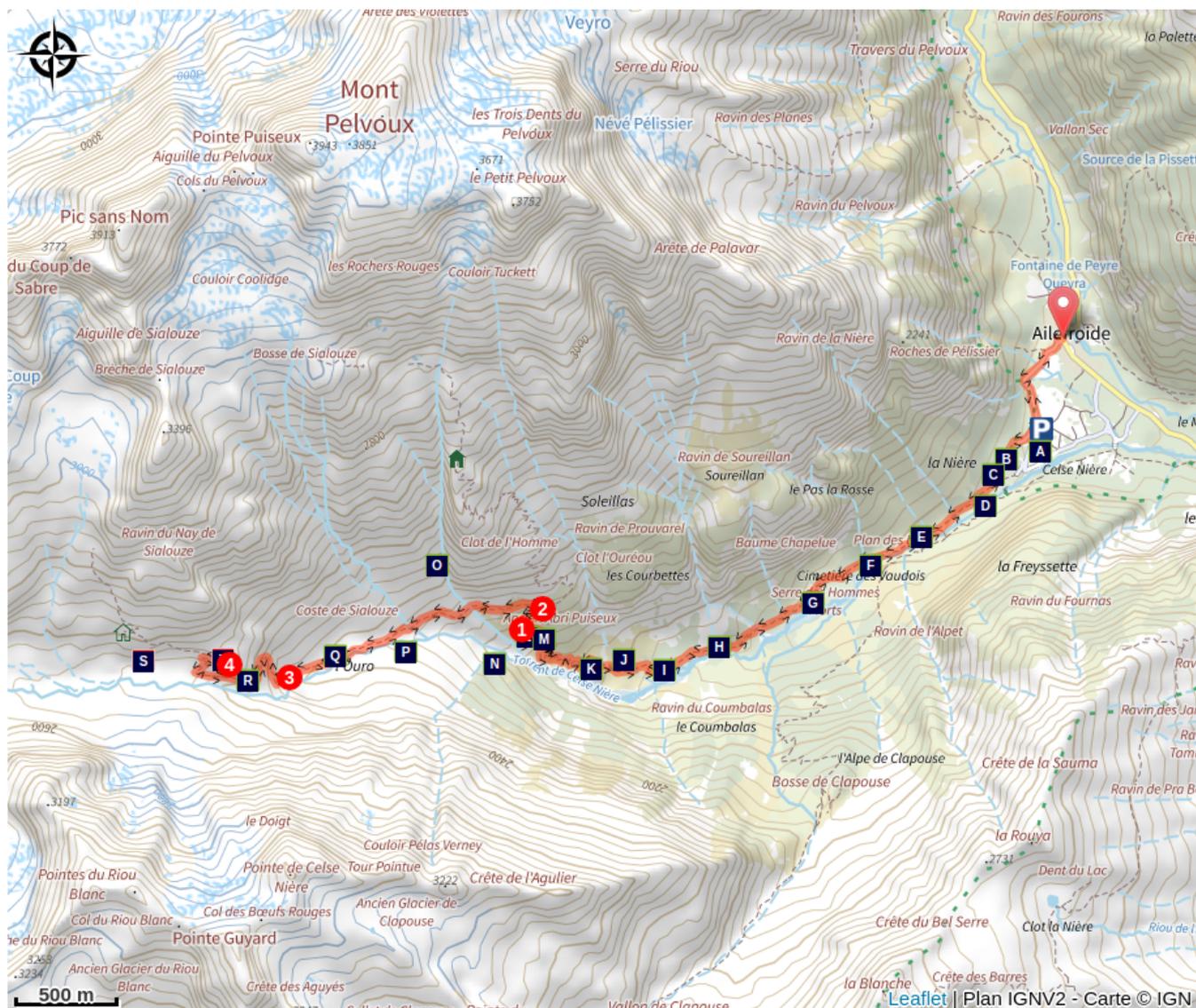


Altitude min 1513 m Altitude max 2499 m

Du parking, remonter la vallée du Sélé par le sentier qui suit la rive gauche du torrent de Celse Nière. Après une longue montée en faux plat, le sentier emprunte des lacets raides jusqu'à la jonction avec le sentier du refuge du Pelvoux (1993m).

1. A l'épingle, prendre à droite (l'ancien sentier qui continue tout droit vers le refuge du Sélé est fermé), passer quelques lacets, puis prendre à gauche à l'intersection vers le refuge du Sélé.
2. Poursuivre tout droit par de grandes traversées qui mènent au pied d'une falaise très raide.
3. Un large sentier permet d'attraper des câbles qui remontent cette face sur la droite tout d'abord, puis en traversée vers la gauche. A la sortie de la falaise, remonter le bon sentier qui tourne franchement à droite pour gagner le sommet du promontoire rocheux où se trouve le refuge.
4. Le retour s'effectue par le même itinéraire en sens inverse.

Sur votre chemin...



- | | |
|---|--|
|  Chevreuil (A) |  Grimpereau des bois (B) |
|  Pouillot de Bonelli (C) |  Cincle plongeur (D) |
|  Rhododendron (E) |  Epéorus (F) |
|  Petite tortue (G) |  Vérate blanc (H) |
|  Mélézin (I) |  Apollon (J) |
|  Polystic en forme de lance (K) |  Gentiane ponctuée (L) |
|  Merle à plastron (M) |  Tichodrome échelette (N) |
|  Chamois (O) |  Eboulis (P) |
|  Orpin des infidèles (Q) |  Miramelle des frimas (R) |
|  Ancien refuge du Sélé (S) |  Refuge du Sélé (T) |

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



⚠ Recommandations

Dans la barre du Sélé, passage difficile équipé de câbles, exposé et très glissant par temps humide ou pluvieux. Camping interdit après Ailefroide, bivouac autorisé à plus d'une heure de marche des limites du parc national de 19h à 9h. Feu interdit.

Comment venir ?

Transports

Gare SNCF à L'Argentière-la-Bessée et navette de L'Argentière à Ailefroide en saison estivale (pensez à réserver à l'avance sur <https://zou.maregionsud.fr/>).

Accès routier

De la N94 à L'Argentière, prendre la direction de Vallouise, puis de Pelvoux. Rejoindre ensuite le hameau d'Ailefroide par la D994F.

Parking conseillé

Parking d'Ailefroide en été

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Lieux de renseignement

Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

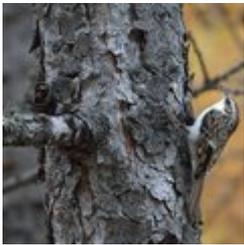
Sur votre chemin...



Chevreuil (A)

Caché dans les bois de mélèzes, le chevreuil montre parfois sa fine tête à l'aube et au crépuscule. Pas toujours aisé de voir cet animal discret mais quelques traces peuvent trahir sa présence tels l'empreinte en forme de cœur de ses frêles sabots ou les troncs d'arbustes écorcés par le frottement des jeunes bois du brocard pour en ôter les derniers lambeaux de velours. Et parfois, c'est un aboiement sonore et guttural qui résonne dans le bois.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



Grimpereau des bois (B)

Le grimpereau des bois est un petit oiseau compact et agile. Son bec est long et recourbé, sa queue constituée de plumes raides. Ses longs doigts sont pourvus d'ongles acérés. Autant d'adaptations à l'exploration des écorces des mélèzes dans lesquelles il chasse insectes et autres araignées qui constituent son régime alimentaire tout au long de l'année.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Pouillot de Bonelli (C)

Ce petit passereau commun est rarement vu mais souvent entendu. Il est l'interprète d'un chant de quelques secondes, d'une dizaine de notes répétitives, qui devient rapidement identifiable, voire obsédant. Le mâle chante presque toute la journée d'avril à juin, puis seulement le matin en juillet. L'orage s'éloigne et les arbres s'égouttent, qu'il recommence déjà à chanter. Fin août, mâles et femelles partent pour les savanes arborées africaines, suivis par les jeunes de l'année.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Cincle plongeur (D)

Trapu, queue courte, bec effilé, le cincle plongeur est souvent perché au milieu du torrent, sur un bloc au ras de l'eau. Reconnaisable à sa tache blanche du menton à la poitrine et au reste de son plumage entre roux et gris ardoise, cet oiseau plonge dans les eaux glacées à la recherche de larves aquatiques qui constituent l'essentiel de son menu.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



Rhododendron (E)

Le rhododendron, arbrisseau aux fleurs d'un rose carmin très vif, est souvent escorté de myrtilles, d'aulnes verts et autres petits saules. Il est caractéristique de la zone de combat. Situé entre la limite de la forêt et les derniers arbres, cet espace de transition est particulièrement prisé par le tétras lyre pour nicher et se nourrir en toute sérénité.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Epéorus (F)

Ce bel insecte vole au ras de l'eau pour pondre des œufs qui se transformeront en larves aquatiques. Ces dernières vivront jusqu'à deux ans dans le ruisseau avant de se métamorphoser en un insecte parfait, l'imago qui, incapable de se nourrir, ne vivra que quelques jours mais assurera sa descendance.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



Petite tortue (G)

Cet animal, qui n'a rien d'un reptile « carapacé », arbore des atours plutôt flamboyants. Le dessus de ses ailes orange vif, incrustées d'ébène et ourlées de lunules bleues cernées de noir, compose sa parure. Précoce, la petite tortue est le premier papillon à fréquenter les fleurs à peine sorties de la neige sur les versants les mieux exposés des montagnes.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



✿ Vératre blanc (H)

Le vératre blanc est un végétal qui semble entièrement vert, mais on distingue ses fleurs d'un blanc verdâtre dès que l'on s'en approche. Ses grandes et larges feuilles alternées le long de la tige permettent de le différencier de la gentiane dont les feuilles sont opposées. Il est impératif pour les amateurs d'apéritifs « maison » de faire la différence car si les racines de la gentiane servent à faire un breuvage apprécié des montagnards, celles du vératre sont toxiques.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



✿ Mélézin (I)

C'est une forêt accueillante qui change de parure selon les saisons : d'un doux vert au printemps au roux d'or en automne, elle est gracile et dépouillée lorsque la neige recouvre la vallée. Toujours lumineux, le mélézin accueille troupeaux et randonneurs, tamise pour eux la lumière et encourage herbage et riche floraison.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



🦋 Apollon (J)

L'apollon est un grand papillon protégé, d'une blancheur translucide parsemée de taches noires avec quatre ocelles d'un rouge lumineux. Il a besoin de la chaleur du soleil pour voler. Qu'un nuage passe et il se pose sur un chardon ou quelque centauree dont il appréciera le nectar. Fermeture des milieux et hivers anormalement chauds ont entraîné sa disparition de certaines régions françaises. A défaut, il semble élire domicile dans les éboulis rebelles à tout boisement dense.

Crédit photo : Cyril Coursier - PNE



Polystic en forme de lance (K)

Cette fougère élancée, raide et coriace, affectionne particulièrement les éboulis grossiers où elle prend pied dans les anfractuosités fraîches que les blocs et rochers entremêlés lui ménagent. Au Moyen Âge, elle était considérée comme une plante particulièrement bienfaisante pour l'homme. Capable de guérir toutes les affections, elle était également nantie d'un véritable caractère divin : là où elle pousse, la foudre et le tonnerre ne peuvent frapper, et le Diable lui-même est mis en déroute.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



Gentiane ponctuée (L)

La gentiane ponctuée, tout comme sa grande sœur la gentiane jaune, se reconnaît à son port altier et à ses fleurs jaunes. Ces dernières présentent toutefois la différence d'être tachetées de marron et situées à l'aisselle des feuilles. Poussant par petits groupes, cette gentiane s'étend des Alpes aux Carpates et colonise les éboulis en compagnie de toutes les espèces amatrices de pierres et d'espace.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



Merle à plastron (M)

Il s'identifie facilement car, s'il endosse le plumage du merle noir, il s'en distingue par sa grosse bavette blanche sur la poitrine et des liserés clairs sur les plumes des ailes et du ventre. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèzes, de pins sylvestres, d'épicéas et de pins cembro, de 1000 à 2500 m d'altitude.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Tichodrome échelette (N)

Le tichodrome échelette inspecte la falaise en s'accrochant à la paroi grâce à ses pattes munies de longs doigts aux griffes efficaces. Son long bec effilé lui permet de capturer les insectes les mieux dissimulés dans les plus infimes fissures du rocher. Cette aptitude n'a d'égal que son plumage d'un rouge profond qui, lors de ses acrobaties aériennes, lui confère une allure de papillon.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Chamois (O)

Animal emblématique des Alpes, le chamois est en fait partout chez lui dans la montagne et notamment dans le vallon de Celse Nière. Il y est protégé depuis longtemps et ce, bien avant la création du Parc national des Écrins. Porteur de cornes noires et croches, ce proche cousin des lointaines antilopes est doté d'un odorat et d'une ouïe bien développés qui rendent son approche difficile. Chèvres et chevreaux aiment à se regrouper en hardes tandis que les boucs restent isolés jusqu'à la saison du rut qui a lieu en octobre-novembre.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE

Eboulis (P)

Pour le botaniste, les éboulis sont une mosaïque de milieux bien contrastés et finement enchevêtrés. Des plantes issues des milieux environnants se partagent ce territoire, profitant des moindres îlots d'humus. On distingue les éboulis grossiers, définis par leur stabilité, des éboulis fins qui sont mouvants en raison des éléments les plus petits (graviers, sables, limons).



Orpin des infidèles (Q)

Il est des plantes qui se traînent à vos pieds et d'autres qui s'élèvent vers les cieux. L'orpin des infidèles fait partie des premières. Ses feuilles épaisses forment de petites rosettes éparpillées entre les blocs de rochers du grand éboulis sur lequel serpente le sentier. Ses nombreuses petites fleurs d'un rouge vineux sont rassemblées au sommet de la tige.

Crédit photo : PNE



Miramelle des frimas (R)

La miramelle des frimas fait partie des criquets les plus représentatifs de l'entomofaune alpine de haute altitude. C'est une espèce orophile dont l'habitat se situe de l'étage alpin jusqu'à la limite des névés. Sa couleur plus ou moins bariolée est très variable, mais son corps est toujours recouvert de poils, conditions météo obligent ! L'intérieur de ses pattes est rouge, ses élytres sont distinctement effilés à l'arrière.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



Ancien refuge du Sélé (S)

Réalisé en 1925, le tout premier refuge du Sélé était situé à 2700 m sous un auvent rocheux qui s'est affaissé en 1954. Il a été reconstruit deux ans plus tard par l'entreprise briançonnaise de Ferdinand Bayrou, toujours en bois, mais 600 m plus bas que le précédent. Encore utilisé comme refuge d'hiver, il est ouvert en autonomie à partir de mi-septembre.

Crédit photo : Thierry Maillet - PNE



Refuge du Sélé (T)

Coiffant la barre rocheuse qui ferme le vallon de Celse-Nière, ce refuge de pierre fut construit en 1983 pour remplacer l'ancien abri de bois devenu très insuffisant. Ce bâtiment moderne de 76 places appartient au Club Alpin Français ; il est gardé de mi-juin à début septembre. C'est la porte d'entrée vers des sommets qui ont marqué l'histoire de l'alpinisme : l'Ailefroide, la Pointe des Boeufs rouges, le Pic du Sélé...

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - PNE